ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

17ème CIRCONSCRIPTION DU DEPARTEMENT DU NORD

(CANTONS DE CLARY, LE CATEAU, SOLESMES)

Union Républicaine

Electrices, Electeurs,

Dimanche 18 Novembre, vous êtes appelés à désigner votre représentant au Parlement.

J'aurais pu, de mon siège sénatorial, regarder, en spectateur, la lutte qui s'engage.

Ma fidélité à l'idéal républicain et, aussi, **l'inquiétante situation industrielle, commerciale, artisanale, agricole, jointe à celle des fonctionnaires** de notre région ou la population laborieuse se débat au milieu des pires difficultés, m'ont interdit, ENVISAGEANT L'AVENIR, de me dérober à la demande pressante qui m'a été faite par TOUS LES REPUBLICAINS des cantons de CLARY, LE CATEAU, et SOLESMES d'être leur PORTE-DRAPEAU.

PAR DEVOIR, j'ai donc accepté d'être candidat, avec, comme **suppléant éventuel,** mon ami Jules MOTTE, conseiller général et conseiller municipal de LE CATEAU, dont le souci de SERVIR est bien connus de TOUS.

Conseiller Général depuis ONZE ANS, sénateur depuis QUATRE ANS, je crois que mon ACTIVITE, et mon DEVOUEMENT, sont assez CONNUS, pour qu'il ne me soit pas nécessaire de faire état des services que j'ai pu rendre.

Si à nouveau, vous me faites l'honneur de m'accorder votre CONFIANCE, mon BUT PRINCIPAL, sera de mettre tout mon cœur, mon courage et ma foi au service de TOUS pour la RENAISSANCE et la PROSPERITE de notre région.

Mon élection, à la DEPUTATION permettra mon remplacement au SENAT, par mon ami Roger DEBLOCK, l'un des plus fidèles et des plus dévoués défenseurs du monde RURAL auquel j'entends, ainsi, donner la preuve de l'INTERET que je porte à sa juste cause.

SUR LE PLAN NATIONAL :

JAMAIS la FRANCE n'a eu autant besoin d'hommes compétents et de bonne volonté.

JAMAIS, il n'a été aussi nécessaire de refaire l'Union des FRANÇAIS.

L'agitation sociale, souvent justifiée, ne se cantonne plus seulement dans les cités industrielles. Elle s'installe dans nos communes RURALES. Il faut que des mesures sociales en rapport avec l'augmentation constante du coût de la vie, soient prises d'urgence en faveur de toutes les classes de la Société.

Réduits à l'impuissance, par des équipes ministérielles sans cesse renouvelées — ce qui est un défi à la stabilité gouvernementale — qui n'ont jamais tenu le moindre compte de leur décision, les députés ont vu leur tâche rendue IMPOSSIBLE par la volonté INCONDITIONNELLE d'un BLOC qui a fait fi de la CONSTITUTION votée par 80 % des FRANÇAIS et s'est opposée à une amélioration des LOIS SOCIALES ; au RETABLISSEMENT INTEGRAL de la RETRAITE du COMBATTANT, à l'INDEXATION des PRIX AGRICOLES, alors qu'il acceptait la **R U I N E U S E** force de frappe.

C'est aussi pour qu'une MAJORITE REPUBLICAINE et LIBERALE se retrouve à l'Assemblée Nationale que j'ai accepté de solliciter vos suffrages sans autre étiquette que celle de CANDIDAT d'UNION REPUBLICAINE, investi avec mon suppléant éventuel, M. MOTTE, par le CENTRE NATIONAL des INDEPENDANTS et PAYSANS.

Mon Programme est simple :

Indépendamment du programme COMMUN élaboré par les formations politiques de DEFENSE REPUBLICAINE, auquel je souscris entièrement, je dis :

OUI

A l'expansion économique et industrielle de notre région.

A une politique qui tienne compte des ASPIRATIONS LEGITIMES DES JEUNES.

A LA PARITE des PRIX, des SALAIRES et des ALLOCATIONS AGRICOLES.

A LA REVISION des Zones de salaires.

A L'AMELIORATION efficace du sort des VIEUX TRAVAILLEURS, RETRAITES et PETITS RENTIERS.

Au maintien d'une MONNAIE STABLE.

Au respect de la CONSTITUTION de 1958.

A l'accélération des CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

A la CONSTRUCTION et à l'ACCESSION de la PROPRIETE.

A la JUSTICE.

A la SEPARATION des POUVOIRS.

Au PROGRES SOCIAL.

JE VEUX que le chef de l'état « ARBITRE », que le gouvernement « GOUVERNE », et que l'ASSEMBLEE NATIONALE « LEGIFERE » et « CONTROLE » le Gouvernement.

Je suis encore :

pour le MAINTIEN de nos ALLIANCES TRADITIONNELLES.

pour l'INTEGRATION EUROPENNE,

pour la **PAIX**.

Pour mener à bien cette politique de LIBERATION HUMAINE, je demeurerai en étroit contact avec VOUS TOUS, avec les Maires, les Elus, avec toutes les Associations sociales, syndicales, ouvrières, et patronales, familiales, professionnelles, patriotiques, en VERITABLE REPRESENTANT DU PEUPLE.

C'est le peuple dans son UNITÉ, et dans sa CONFIANCE en ses REPRÉSENTANTS, qui sera son propre SAUVEUR.

Vive les Cantons de CLARY,
LE CATEAU et SOLESMES.
Vive la RÉPUBLIQUE.
Vive la FRANCE.

Suppléant éventuel :
Jules MOTTE
Conseiller Général
et Conseiller Municipal de LE CATEAU

Alfred DEHÉ
Sénateur du Nord
Conseiller Général
Maire de Busigny

Imp. R. Vilette, Cambrai